



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2023

Délibération N° DEL_082_2023 – Signature d'une convention de partenariat avec le Comité Régional Olympique et Sportif Bourgogne Franche-Comté (CROS BFC)

1 DOCUMENT – Publié le 05 octobre 2023

 DEL_082_2023_Conv_CROS_BFC_ECL_Bioux.pdf
(.pdf, 130,1 KB)

 TÉLÉCHARGER



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON


Adresse postale :
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

